



ÉNERGIE - CHAUFFAGE - HABITATION

Lettre d'informations

09/2020

Chauffage au fioul domestique : une évolution environnementale pour 2022



Pour **3 200 000 maisons individuelles** utilisant le fioul domestique en énergie de chauffage, il est utile de savoir quoi faire en cas de panne ou de remplacement de l'équipement.

Les chaudières en service, quelle que soit leur ancienneté, **continueront à être approvisionnées en fioul domestique** sous sa forme actuelle, jusqu'à leur obsolescence.

En cas de panne, toutes les réparations et les remplacements de pièces seront possibles.

Les chaudières de chauffage central au sol, ont **une longévité remarquable**, entre 25 ans et 30 ans.

Près d'**un million de chaudières** sont installées depuis plus de 20 ans.



Si vous devez changer votre chaudière, sachez que les chaudières au fioul de **Haute Performance Énergétique** peuvent vous faire **économiser jusqu'à 30% d'énergie**.

En 2021, votre chaudière peut être remplacée par une chaudière fioul de Haute Performance Énergétique ou par une pompe à chaleur hybride, utilisant le fioul domestique pour les périodes froides. Optez de préférence pour un matériel portant le **label Biofioul Ready**.

En 2022, les nouvelles chaudières de type fioul utiliseront exclusivement un nouveau fioul (biofioul*) dont les caractéristiques assureront une baisse des émissions de CO₂, gaz carbonique agissant sur le réchauffement planétaire.



Ce nouveau combustible pourra être utilisé dans une chaudière installée avant 2022 si vous souhaitez opter pour un **nouveau brûleur compatible avec le biofioul**.

Le biofioul a une capacité de chauffe identique toute en limitant l'émission de CO₂.

Cette évolution permet de s'inscrire individuellement dans une trajectoire de **transition écologique** qui participera à l'effort mondial de diminution des gaz à effet de serre.

Le fioul domestique accélère sa transition pour vous servir demain, mieux qu'hier.

- **97%** des ménages apprécient le confort et l'efficacité du chauffage au fioul domestique ;
- **94%** apprécient la gestion maîtrisée d'une énergie stockable ;
- **2/3** des consommateurs souhaitent conserver en l'état leur installation de chauffage au fioul ;
- **1/4** pensent à la moderniser d'ici 2 à 5 ans

Sondage Opinion Way – août 2020

* Le biofioul en 2022 comportera une part importante d'énergie renouvelable liquide, jusqu'à 30 %, issue des territoires en France.